

INVITATION CONGRÈS 22 FÉVRIER 2025

Simplonhalle, Rhonesandstrasse 18a, Brigue

Envoi l du 6 décembre 2024



Chères et chers camarades,

Le SP Oberwallis (PS du Haut-Valais) et le Parti socialiste du Valais romand se réjouissent, avec le PS Suisse, de vous accueillir à Brigue le samedi 22 février.

Notre Congrès gravitera autour des thèmes de l'inclusion et de la participation. Ensemble, nous discuterons du papier de position « *Rien sur nous sans nous. L'inclusion maintenant !* », élaboré par le groupe de travail « Inclusion ». Par ailleurs, la résolution « *Pour un droit de la nationalité moderne* » nous invitera à réfléchir sur la démocratie, un sujet d'une actualité plus brûlante que jamais face à la montée des forces populistes de droite et à l'élection de Donald Trump. Nous nous réjouissons de recevoir vos contributions et vos propositions !

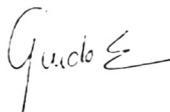
Malgré les incertitudes et les crises, il y a des raisons d'espérer. D'une part, après l'élection de Donald Trump, plus de 1500 personnes ont rejoint notre parti et veulent s'engager à nos côtés. D'autre part, les succès des votations du 24 novembre montrent que nos arguments savent convaincre. Le non clair et net à l'extension des autoroutes, qui aurait coûté des milliards, est un rejet clair des tentatives du ministre des Transports, Albert Rösti, de torpiller en cachette les progrès en matière de politique environnementale et climatique. Il s'agit maintenant d'investir massivement dans les transports publics et la mobilité. Tout aussi réjouissant a été le double non à l'affaiblissement de la protection des locataires. On peut parler d'une victoire d'étape importante dans la lutte en faveur de la protection du pouvoir d'achat et pour des logements abordables.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et nous réjouissons de vous voir à Brigue bientôt. Ensemble, nous faisons avancer la Suisse solidaire !

Salutations cordiales et solidaires,



Tom Cassee
Secrétaire général



Eleonora Guido
Coordinatrice des instances du Parti



Colette Siegenthaler
Cheffe de projet Événements

TABLE DES MATIÈRES

1	Procédure d'inscription	4
2	Délais	6
3	Ordre du jour provisoire (peut encore être modifié)	7
4	Envois	8
	Envoi I	8
	Envoi II	8
5	Procédure et délais pour les propositions et résolutions	9
	Amendements relatifs au papier de position « Rien sur nous sans nous. L'inclusion maintenant ! »	9
	Propositions et résolutions	9
6	Délégué-es	10
8	Procès-verbal du Congrès des 26 et 27 octobre 2024	11

1 PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Délai d'inscription pour les délégué-es au Congrès : Mercredi, 8 janvier 2025

- En ligne : www.pssuisse.ch/brigue2025
- Grâce au formulaire d'inscription par courriel à : congres-inscription@pssuisse.ch
- Grâce au formulaire d'inscription par la poste : PS Suisse, Congrès,
Theaterplatz 4, 3011 Berne

Inscriptions

Toutes et tous les délégué-es sont tenu-es de s'inscrire aux Congrès du PS Suisse.

Délégué-es des sections : les sections peuvent désigner des délégué-es en fonction du nombre de leurs membres dans le livret des sections. Par conséquent, seules les sections sont autorisées à inscrire des délégué-es. Les délégué-es ne peuvent donc pas s'inscrire directement. **Il n'y a pas de délégué-es fixes** – vous pouvez choisir à chaque fois qui vous représentera. Les personnes qui ont déjà participé à un Congrès du parti ne sont pas automatiquement réinscrites.

Veuillez noter que les autres délégué-es (représentant-es des Partis cantonaux, membres du Groupe socialiste aux Chambres fédérales et membres du Conseil de parti, Femmes socialistes suisses, PS Migrant-es, PS queer, PS60+ et JS Suisse) ne sont pas automatiquement inscrit-es pour le Congrès et doivent donc s'inscrire directement.

Nombre de délégué-es et composition du Congrès du parti

Une brochure contenant des informations sur le nombre de délégué-es que chaque section peut envoyer est disponible sur le site Internet : www.pssuisse.ch/brigue2025. Le nombre de délégué-es par section pour le Congrès y est clairement indiqué.

Traduction simultanée en italien

Par le passé, nous avons reçu de plus en plus de retours selon lesquels l'interprétation simultanée en italien n'était pas nécessaire, car toutes les personnes de langue italienne présentes comprenaient également très bien l'allemand et/ou le français. C'est pourquoi nous ne prévoyons désormais une traduction simultanée en italien que lorsqu'il y a une demande. Afin de pouvoir évaluer l'ampleur du besoin, nous vous prions d'envoyer un courriel d'ici au **29 janvier 2025** à congres@pssuisse.ch en mentionnant que vous souhaitez une traduction simultanée en italien.

Langue des signes

En fonction de la demande, il est prévu d'offrir une interprétation simultanée en langue des signes (en allemand/DSGS et/ou français/LSF) lors du Congrès. Pour évaluer cette nécessité, veuillez nous en informer **avant le 29 janvier 2025** en indiquant quelle langue est souhaitée en adressant un courriel à congres@pssuisse.ch.

Personnes malentendantes

Les personnes porteuses d'implants peuvent nous le signaler à l'avance par courriel (congres@pssuisse.ch) **jusqu'au 29 janvier 2025** afin que nous puissions commander des amplificateurs de casque.

Personnes malvoyantes

Les personnes atteintes d'une déficience visuelle peuvent nous le signaler par courriel (congres@pssuisse.ch) d'ici **au 29 janvier 2025**, afin que nous puissions leur envoyer les présentations PowerPoint à l'avance.

Personnes en fauteuil roulant

Pour des raisons d'organisation, nous prions les personnes contraintes de se déplacer en fauteuil roulant de nous contacter au préalable par courriel (congres@pssuisse.ch) **avant le 29 janvier 2025**.

Aide financière en cas de besoin

Tou-tes les camarades doivent pouvoir participer aux événements du parti, même celles ou ceux qui ont peu de moyens. Les Partis cantonaux, sections, organes, etc., sont invités à soutenir financièrement leurs délégué-es en cas de besoin (frais de déplacement, repas, éventuellement hébergement). Si une solution ne peut être trouvée et que des difficultés financières persistent, nous vous invitons à prendre contact avec nous (congres@pssuisse.ch).

Garderie

Pendant le Congrès, le SP Oberwallis et le PS Valais romand organisent un service de garde d'enfants pour quatre enfants ou plus. Pour des raisons d'organisation, si cette offre vous intéresse, une inscription écrite avec le nom et l'âge de l'enfant ou des enfants doit être envoyée à l'adresse électronique suivante **avant le 29 janvier 2025** : congres@pssuisse.ch. Le PS Suisse informera ensuite par écrit les personnes intéressées de la mise en place ou non de la garderie.

2 DÉLAIS

Vous trouverez ci-dessous toutes les dates importantes jusqu'au Congrès du 22 février 2025.

6 décembre 2024	Premier envoi aux sections, aux Partis cantonaux et aux autres structures du Parti habilitées à soumettre des propositions
8 janvier 2025	Délai d'inscription pour les délégué-es et les invité-es
8 janvier 2025	Délai de soumission 1 des sections, des Partis cantonaux et des autres structures du Parti habilitées à soumettre des propositions
22 janvier 2025	Deuxième envoi aux délégué-es et invité-es inscrit-es au Congrès
5 février 2025 18h00	Délai de soumission 2 pour les délégué-es au Congrès
14 février 2025	Documentation finale
22 février 2025	Congrès à Brigue

3 ORDRE DU JOUR PROVISOIRE (PEUT ÊNCORE ÊTRE MODIFIÉ)

- 11h30**
1. **Ouverture et salutations**
 2. **Points relatifs au déroulement du Congrès**
 3. **Procès-verbal du Congrès des 26 et 27 octobre 2024**
 4. **Salutations et discours de Mattea Meyer et Cédric Wermuth**
Co-présidence du PS Suisse
 5. **Actualités politiques**
 6. **Prise de position du PS Suisse : Rien sur nous sans nous.
L'inclusion maintenant !**
 - Présentation
 - Traitement des propositions et discussion
 - Adoption du papier de position
 7. **Discours du conseiller fédéral Beat Jans**
 8. **Soutien aux initiatives et aux référendums et initiatives en cours**
 - Initiative pour une place financière
 9. **Éventuelles recommandations de vote pour des votations fédérales**
 - Pour une imposition individuelle indépendante de l'état civil
 - L'argent liquide, c'est la liberté
 - Initiative SSR
 10. **Affaires statutaires**
 - Budget 2025
 11. **Propositions et résolutions (suivent avec envoi II)**
 - Résolution du PS Migrant-es : Pour un droit de la nationalité moderne
 - Résolution de la Présidence : Stratégie pour la politique européenne de la Suisse
- 17h00**
- dès 17h00**
12. **Communications diverses**
- Apéritif**

4 ENVOIS

Envoi I

L'envoi I sera adressé par courriel le 6 décembre 2024 **à toutes les sections et à tous les Partis cantonaux** du PS Suisse, **ainsi qu'aux autres instances du Parti habilitées à soumettre des propositions**. Les délégué-es déjà inscrit-es reçoivent également l'envoi I pour information.

Le premier envoi par courriel comprend le livret du Congrès, qui inclut les documents suivants :

- L'ordre du jour provisoire
 - Des informations relatives aux inscriptions, aux délais et aux objets du Congrès
 - Le papier de position « Rien sur nous sans nous. L'inclusion maintenant ! »
 - Fiche d'information pour les amendements au papier de position
 - Formulaire pour les amendements au papier de position
 - [Le lien Internet](#) vers le formulaire d'inscription, y compris les directives pour le calcul du nombre de délégué-es des sections ayant le droit de vote (cf. livret destiné aux sections).
- Délai d'inscription : 8 janvier 2025**
- Livret destiné aux sections
 - Procès-verbal du Congrès des 26 et 27 octobre 2024

Envoi II

Le deuxième envoi sera effectué le 22 janvier 2025. Il sera envoyé **directement aux délégué-es et aux invité-es inscrit-es** et comprendra :

- L'ordre du jour définitif
- Le règlement du Congrès
- Budget 2025
- La version retravaillée du papier de position « Rien sur nous sans nous. L'inclusion maintenant ! »
- Les éventuels documents relatifs aux votations
- Propositions et résolutions
- Soutiens éventuels à des initiatives ou référendums
- Des informations sur le lieu du Congrès

5 PROCÉDURE ET DÉLAIS POUR LES PROPOSITIONS ET RÉOLUTIONS

Amendements relatifs au papier de position « Rien sur nous sans nous. L'inclusion maintenant ! »

C'est l'ensemble du document qui peut faire l'objet d'une demande.

Nous prions les sections, les Partis cantonaux et autres membres du Parti autorisé-es à formuler des propositions de nous les faire parvenir jusqu'au **8 janvier 2025** par courriel à l'adresse suivante : congres-proposition@pssuisse.ch

Les amendements nous parvenant après ce délai ne seront pas pris en compte.

Veuillez s'il vous plaît utiliser **le formulaire de propositions** et respecter la **fiche d'information** pour les propositions sous : www.pssuisse.ch/brigue2025.

Sur la base de ces propositions, le papier sera retravaillé. **Les deuxièmes versions** seront directement transmises aux délégué-es et invité-es inscrit-es le 22 janvier 2025. Les délégué-es au Congrès pourront à nouveau y apporter des propositions et faire parvenir celles-ci jusqu'au jeudi **5 février 2025, 18h00**.

Propositions et résolutions

Les propositions et résolutions doivent être déposées jusqu'au **8 janvier 2025** à l'adresse congres-proposition@pssuisse.ch.

Toutes les propositions et résolutions doivent être envoyées en **format Word** et par courriel à : congres-proposition@pssuisse.ch.

6 DÉLÉGUÉ-ES

Nombre de délégué-es aux Congrès du PS Suisse

Article 14 : Le Congrès

1. Le Congrès est l'organe supérieur du Parti. Ses décisions ont aussi force obligatoire pour les Partis cantonaux, les fédérations de district et les sections.
2. Le Congrès est composé :
 - a. des délégué-es des sections,
 - b. des membres du Conseil de parti,
 - c. des membres du Groupe socialiste aux Chambres fédérales,
 - d. de douze déléguées des Femmes socialistes,
 - e. de douze délégué-es du PS 60+,
 - f. de douze délégué-es du PS Migrant-es,
 - g. de douze délégué-es du PS queer,
 - h. de deux délégué-es par Parti cantonal,
 - i. de douze délégué-es de la JS Suisse,
 - j. d'un-e délégué-e du groupe socialiste du personnel fédéral,
 - k. des représentant-es des organisations suivantes, sans droit de vote :
 - Union syndicale suisse (USS),
 - Solidar Suisse, Solifonds, Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO),
 - Les sections de Partis socialistes étrangers en Suisse, de même que d'autres organisations proches du PS.
3. Chaque section a droit à un-e délégué-e. Lorsqu'une section compte plus de 50 membres, elle a droit à un-e délégué-e supplémentaire par tranche de 60 membres. Chaque nouvelle tranche, même partielle, donne droit à un-e délégué-e supplémentaire. Les délégué-es doivent être membres de la section qu'elles et ils représentent.

Nombre de délégué-es par section au Congrès, table de calcul

Membres	Délégué-es
0-50	1
51-110	2
111-170	3
171-230	4
231-290	5
291-350	6
351-410	7
411-470	8
471-530	9
531-590	10

8 PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS DES 26 ET 27 OCTOBRE 2024

Le procès-verbal du Congrès des 26 et 27 octobre 2024 est publié et peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.pssuisse.ch/brigue2025.